

COMITÉ DE VIGILANCE DES ACTIVITÉS PORTUAIRES  
COMPTE-RENDU – RENCONTRE PUBLIQUE DU 16 JUIN 2016

RÉDIGÉ PAR FRÉDÉRIC LEWIS, SECRÉTAIRE CVAP

**Étaient présents :**

M. Angenot Francis-Olivier	Conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste
M. Brault Normand	Conseiller au contrôle, ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques
Mme Brodeur Caroline	Conseil régional de l'environnement — Capitale-Nationale
M. Hudon Ghislain	Délégué, Conseil de quartier Vieux-Limoilou
M. Frédéric Lewis,	Secrétaire
Mme Fontaine Catherine	Secrétariat à la Capitale-Nationale
Mme Lévesque Mélanie	Administratrice, Conseil de quartier de Maizerets
M. Métivier Anick	Directeur, relation avec la communauté, Port de Québec.
M. Denis Bergeron	Conseiller en consultation publique, Ville de Québec
5 individus	Citoyens
2 individus	Techniciens en audiovisuel, Ville de Québec
1 individu	Responsable du centre communautaire
Mme Caroline Boiteau	Directrice régionale adjointe, Centre de contrôle environnemental de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches, MDDELCC
M. Martin Villeneuve	Directeur du service eau et environnement, Ville de Québec

Mme Geneviève Hamelin.	Conseillère municipale — district de Maizeret
Mme Isabelle Goupil-Sormany	Coordonnatrice Santé et environnement, Direction de Santé publique
M. Jean-François Vallée	Conseiller, Direction de Santé publique
M. René Bouchard	Conseiller en communication, CIUSS
M. Hugue Gagnon-Montreuil	Délégué, Conseil de quartier Vieux-Limoilou
M. Samson Alain	Président du Conseil de quartier Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline-Parlementaire
M. Saucier Nicolas	Vice-président, Conseil de quartier Saint-Roch
Mme Verreault Suzanne, Présidente	Présidente de l'arrondissement de La Cité-Limoilou, Conseillère municipale — district de Limoilou
Mme Verreault Sylvie	Division de la qualité du milieu, Ville de Québec

### **ORDRE DU JOUR PROPOSÉ**

1. Mot de bienvenue et Présentation du Comité de vigilance des activités portuaires de Québec (Mme Suzanne Verreault, présidente de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou, présidente du Comité)	20 min
2. Présentation du Comité de vigilance des activités portuaires de Québec (M. Nicolas Saucier, conseil de quartier de Saint-Roch)	5 min
3. Présentation du Comité de vigilance des activités portuaires de Québec (Mme Mélanie Lévesque, conseil de quartier de Maizerets)	10 min
4. Période de questions et commentaires du public	1h50 min
5. Mot de la fin et clôture de la séance	5 min

Abréviations : VQ = Ville de Québec; SCN = Secrétariat de la Capitale nationale; MDDELCC = ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques; APQ = Administration portuaire de Québec

<b>SUJETS</b>	<b>PRÉCISIONS</b>

SUJETS	PRÉCISIONS
<p>1. Mot de bienvenue présentation des membres.</p> <p>19 :04</p>	<p>Mme Suzanne Verreault, présidente, prend la parole et accueille l'assemblée. Elle fait les présentations d'usage des membres du comité et des collaborateurs du CVAP.</p> <p>Parmi ces derniers elle cite M. Martin Villeneuve, Mme Caroline Boiteau. M. René Bouchard et M. Jean-François Vallée, alors que le comité est représenté par Mme Isabelle Goupil-Sormany, M. Normand Brault, Mme Sylvie Verreault, M. Anick Métivier, Mme. Caroline Brodeur, Mme Catherine Fontaine, Mme Mélanie Lévesque, M. Nicolas Saucier, M. Ghislain Hudon, M. Hugue Gagnon-Montreuil, M. Alain Samson et M. Francis Olivier Angenot</p> <p>Elle souligne également les contributions de membres absents lors de la séance; M. Pierre Cazalis et M. Steeve Verret. Elle dirige des remerciements à l'égard de Mme Hamelin, M. le secrétaire et Mme Brodeur pour leurs contributions aux documents de présentation, ainsi qu'au modérateur, M. Bergeron.</p>
<p>2. Présentation 1/3</p>	<p>Le CVAP présente le Contexte de création du Comité, le mandat du comité, la mission, les objectifs, les moyens proposés, les membres du comité de vigilance et la liste des rencontres tenues</p>
<p>3. Présentation 2/3, activités et réalisations</p>	<p>Le CVAP présente les activités et réalisations du comité: Le positionnement du CVAP sur le projet Beauport 2020 par le biais de l'évaluation environnementale menée par l'ACEE. Il en nuance l'intérêt puisque ceci porte sur la nouvelle partie et non l'existante, mais il explique quelles sont les attentes du CVAP par rapport au processus. Il présente le positionnement et la contribution du CVAP sur l'étude des cumuls de risques environnementaux dans le quartier Limoilou.</p> <p>Concernant la gouvernance, le CVAP évoque la mise à jour du plan d'action, des mandat et composition, ainsi que du règlement de régie interne.</p> <p>En matière de mise à niveau et de partage de connaissances, il rappelle la mise en ligne du site Internet du CVAP et le rôle consultatif du Comité dans le cadre de l'élaboration du Processus environnemental de participation citoyenne et plan d'action en développement durable de l'APQ.</p>

SUJETS	PRÉCISIONS
<p>4. Présentation 3/3, Constats</p>	<p>Le CVAP partage à l'assemblée les constats posés durant l'année en cours, et dresse notamment la liste des mesures d'atténuation mises en place.</p> <p>Autres constats; les membres constatent un climat de collaboration et une ambiance de travail constructive. Il y aurait de nombreux transferts et de l'acquisition de connaissances à faire.</p> <p>En conclusion, si la situation est préoccupante, des progrès notables ont été observés.</p> <p>S'entame une courte discussion sur les résultats du graphique produit par le MDDELCC sur le pourcentage mensuel de données respectant la norme quotidienne relative au nickel à la station Des Sables.</p> <p>Le CVAP enchaine et constate une démonstration de l'APQ et des utilisateurs de s'engager dans un dialogue et d'une volonté d'améliorer la situation. Des enjeux demeurent : le Comité n'a pas accès aux données permettant de démontrer hors de tout doute qu'il y a eu amélioration de la situation (avant/après) en raison des litiges juridiques.</p> <p>Le CVAP commente la venue de l'étude de la DSP souhaitée par la ministre Maltais et la Ville de Québec.</p>
<p>5. Période de questions 19 :40</p>	<p>M. le modérateur explique aux citoyens comment procéder pour s'exprimer par des commentaires ou par des questions. Il indique que la séance est enregistrée.</p> <p><b>Citoyen de Maizeret :</b></p> <p>M. se dit déçu d'un manque d'annonce de la séance. Les citoyens ne semblent pas avoir été mis au courant de l'évènement. Pourtant les citoyens se sont déplacés vers la rencontre annuelle de l'APQ, ce qui est démonstratif de leur intérêt porté à la question. Il est temps que la DSP change de perspective du nickel vers l'ensemble des contaminants.</p>

SUJETS	PRÉCISIONS
	<p>M. dit avoir récemment reçu la présentation de M. Sébez (Expert conseil en santé publique) et suggère au CVAP de le recevoir pour l'écouter, car sa démonstration est plutôt convaincante. En résumé, il propose de diriger l'attention vers un environnement délétère plutôt que sur une substance précise.</p> <p>M. dit qu'il n'est plus question démontrer qu'en mettant toutes les opérations du Port sous couvert la situation sera réglée. Le développement du Port fait peur dans un contexte de baisse de volume et de baisse d'affaires, alors que d'autres ports ne veulent pas de ces activités.</p> <p>Au Comité d'initiative vigilance citoyenne (absent), M. le citoyen pose la question; combien d'argent a été dépensé en défense et déni plutôt qu'en mise à couvert?</p> <p>Selon lui, l'ancien conseiller du DSP s'étant prononcé, enfin il faut reconnaître que le nickel n'est pas l'unique problème. M. le citoyen se dit dépassé; le comité tourne en rond.</p> <p>Le CVAP réagit; Avant toute chose il faut rappeler comment les luttes du passé en matière de santé environnementale dans le quartier ont été menées (on cite l'exemple des tours d'Hydro Québec) et comment les gains ont été obtenus. On rappelle les victoires citoyennes et, ce soir, le CVAP se dit surpris d'entendre les déceptions concernant les informations livrées.</p> <p>Les deux groupes (Comité de vigilance des activités portuaires et Initiative citoyenne de vigilance du Port de Québec) ont des façons différentes d'avancer, mais les deux groupes seraient rendus au même endroit. En effet, même Mme Lalande réclamait une étude globale (voir les journaux) ainsi que M. Sébez. C'est une avancée (relativement à l'étude du DSP). L'enjeu demeure la santé et les impacts sur la santé des citoyens.</p> <p>Maintenant, le Comité demande de la mise à couvert et se fait répondre que ce n'est pas possible. C'est là qu'on est rendu; la situation est imparfaite, il manque des données et les opérations ne sont pas totalement sous couvert, mais en trois ans, et jamais auparavant, il ne s'est réalisé autant d'avancée qu'en ce moment. Pourquoi en être déçu?</p> <p>Le CVAP est curieux de connaître les constituantes de la « soupe » respirée par les citoyens. Il est déçu, à</p>

SUJETS	PRÉCISIONS
	<p>son tour, du commentaire de M. le citoyen qui ne semble pas reconnaître ces avancées. Le CVAP lui même, reconnaît et remercie la contribution de Mme Lalande et de M. Duchesne. Pour sa part, la présidente du CVAP, en tant qu'élue, utilise les moyens qui lui sont propres.</p> <p><b>Mme citoyenne du Vieux Limoilou</b></p> <p>Elle rapporte la difficulté de savoir qu'il y avait une rencontre ce soir. Elle aimerait que la ville informe les citoyens de façon officielle.</p> <p>Le CVAP répond qu'il constate, lui même, l'échec des efforts de diffusion. Il cite tous les moyens utilisés et mis en œuvre. Rien n'a été repris par les médias. Lui même se dit déçu que la salle soit vide. Il envisagera un moyen de pallier au manque de diffusion pour rattraper la situation.</p> <p>Mme la citoyenne rappelle qu'il y a des règles à respecter dans plusieurs instances concernant la diffusion, le Comité devrait en faire autant.</p> <p>Elle comprend qu'il y a eu des échanges avec l'APQ et les utilisateurs du port. Ils semblaient reconnaître ((les utilisateurs) qu'ils y a eu des problèmes. À quoi s'attendre pour l'an prochain? À quoi s'attendre face aux comportements de l'APQ et les objectifs à poursuivre?</p> <p>Le CVAP avance une réponse :  Au delà d'en parler, l'APQ et les utilisateurs commencent à agir. Cela marque un début de changement de culture d'entreprise, au delà des relationnistes, notamment par la formation continue des opérateurs et du personnel.</p> <p>Le rôle du Comité est de s'assurer que les objets demeurent dans l'actualité.</p> <p>Un certain lien de confiance est établi et il faut continuer la poursuite des objectifs. On patiente et on continue d'avancer par d'autres moyens en attendant que soient disponibles les données probantes. Elle cite l'exemple de Glencore, qualifié de citoyen corporatif modèle, mais qui ne permet pas au CVAP de le constater. Depuis trois ans, pourtant, Glencore continue d'améliorer la situation. On en conclut ce qu'on en</p>

SUJETS	PRÉCISIONS
	<p>voudra.</p> <p>Le représentant du MDDELCC ajoute :</p> <p>Il relate une inspections : Glencore est en train de former les employés de QSL pour permettre à Glencore d’aller chercher la norme ISO 14001. Par la bande, Glencore influence donc le niveau de compétence de QSL. QSL, pour sa part, ne vise pas la norme ISO 14001, mais suivra Glencore dans ses activités. M. Brault atteste que lors de l’inspection, Glencore avait identifié les pertes et les techniques à mettre en place, et cela à été fait et présenté lors des rencontres avec le CVAP.</p> <p>Mme la citoyenne rappelle que malgré la faible assistance des citoyens, ceux-ci sont très préoccupés par le développement du port et la qualité générale de l’air et de l’environnement.</p> <p>Le CVAP dit entendre le message et rappelle la rigueur de l’exercice.</p> <p>Un membre du CVAP nuance sa position et se dit, non pas complaisant, mais plutôt insatisfait bien que respectueux. À titre de présidents de conseil de quartier il s’inspire de 2 concepts: l’obligation de moyens et l’obligation de résultats. Le premier semble être en bonne marche, mais on n’observe pas encore les résultats dont le MDDELCC est responsable. Il réfère au « droit à un environnement sain dans le respect des normes » et mentionne que lorsqu’elle est dépassée, elle l’est en en contravention avec la charte. La question des juridictions est un enjeu à cet égard. Il suggère de faire des représentations auprès des députés fédéraux et à la ministre fédérale de l’environnement. Il rappelle qu’auront lieu 2 à 3 rencontres dans le cadre de Beauport 2020 avec des experts embauché par l’Agence canadienne d’évaluation environnementale (ACEE) et non par l’APQ, et que ce sont eux qui dictent leurs exigences pour l’APQ.</p> <p>Il faut maintenir la pression. Il se dit déçu d’une impression d’impunité puisqu’il y a des normes non respectées.</p>
6. Clôture 20 :12	La présidente du CVAP adresse à l’assemblée des remerciements pour la présence et souhaite compenser le problème de diffusion. C’est une déception pour elle même. Elle invite chacun à consulter le site Internet.

<b>SUJETS</b>	<b>PRÉCISIONS</b>
7. Fin de la rencontre	La rencontre est levée à 20 h 15